

Neuchâtel, Le 22 février 2024

Signature d'un pacte d'amitié entre les villes de Blainville et de Neuchâtel

Les villes de Blainville au Canada et de Neuchâtel en Suisse ont adopté cette semaine un pacte d'amitié. Ce document, signé simultanément des deux côtés de l'Atlantique, scelle une collaboration entre les autorités des deux cités francophones.

Plusieurs objectifs communs sont poursuivis dans le cadre du pacte d'amitié, notamment un partage de connaissances et d'expertises et des échanges dans plusieurs champs d'action tels que les ressources humaines, les technologies et l'innovation, les communications, l'aménagement du territoire, la mobilité ainsi que l'environnement et la transition écologique. C'est aussi, malgré les 6'000 kilomètres qui nous séparent, une opportunité de développer des échanges de vues et de bonnes pratiques, essentiellement à distance, entre deux administrations francophones. C'est d'ailleurs une première dans la mesure où, malgré les échanges économiques soutenus entre la Suisse et le Canada, il n'existe jusqu'ici aucun rapprochement similaire entre deux cités francophones de ces pays.

Fenêtre sur le monde

« Toutes les villes du monde ont, malgré leurs différences évidentes, de nombreux défis communs à relever, sur le plan de l'environnement, de la mobilité, des solutions numériques, du développement raisonné du territoire... C'est pourquoi je suis heureux de ce rapprochement entre nos deux villes qui, s'il ne constitue pas un jumelage, n'en est pas moins une fenêtre sur le monde et le début d'une belle amitié », a indiqué de son côté Mauro Moruzzi, président du Conseil communal de la Ville de Neuchâtel.

« Je suis très heureuse que nous puissions construire, à travers ce pacte d'amitié avec la Ville de Neuchâtel, un espace d'échanges et de partage de nos expériences respectives. Nos deux villes ont développé leurs créneaux d'excellence. À Neuchâtel, une longue et riche histoire côtoie une réputation d'innovation internationale et de dynamisme alors que Blainville, qui a soufflé ses 55 bougies en 2023, est reconnue pour sa qualité de vie et ses services exceptionnels. Cette amitié sera certainement féconde

et empreinte de nouvelles connaissances qui profiteront à nos deux collectivités » a déclaré Liza Poulin, mairesse de Blainville.

À titre informatif, la Ville de Blainville compte 62 643 habitants. Elle se situe dans la région métropolitaine de Montréal au Québec dont elle est la 18^e plus grande municipalité. En 2019, la Ville de Blainville a été reconnue comme la ville par excellence où élever une famille au Canada par la revue *L'actualité*. Outre son dynamisme et son leadership régional, la Ville de Blainville se distingue par les nombreux services de qualité qu'elle offre à sa population, en particulier aux familles blainvilloises.

Capitale du canton suisse du même nom, Neuchâtel compte 44'884 habitants, troisième plus peuplée de Suisse romande. Terre d'accueil, ville ouverte à mi-chemin entre Genève et Zurich, elle est à la fois dynamique et reconnue sur le plan de l'innovation; nichée entre le plus grand lac entièrement suisse et les contreforts boisés du Jura, elle est aussi appréciée pour sa qualité de vie. Son histoire millénaire et sa culture active en fait un lieu apprécié de nombreux visiteurs.

Ville de Neuchâtel – Ville de Blainville

Renseignements complémentaires :

Service de la communication, Ville de Neuchâtel, 032 717 77 15 | communication.neuchatel@ne.ch

Yannick Proulx, conseiller principal aux communications – Direction générale et Mairie
yannick.proulx@blainville.ca





Pacte d'amitié

Nous, représentant-e-s des villes de Blainville au Canada et de Neuchâtel en Suisse, avons initié des relations amicales informelles entre élu-e-s des deux municipalités, fondées sur un intérêt commun aux échanges de bonnes pratiques.

Afin de partager nos connaissances et renforcer nos liens d'amitié, nous nous engageons à favoriser des échanges dans différents domaines importants dans la gestion de nos territoires respectifs, tels que ressources humaines, technologies et innovation, communications, aménagement du territoire et mobilité ainsi qu'environnement et transition écologique.

Nous affirmons notre volonté de développer la collaboration entre nos deux cités dans l'intérêt de nos concitoyen-ne-s.

Signé simultanément en deux exemplaires identiques, à Blainville et à Neuchâtel, le 22 février 2024

Ville de Blainville

Au nom du Conseil Communal de la
Ville de Neuchâtel

La Mairesse
Liza Poulin

La Directrice générale
Chantal Gauvreau

Le Président
Mauro Moruzzi

Le Chancelier
Daniel Veuve